

tion et la capitalisation, entre les besoins des personnes, les coûts de la production et les prix, sans oublier les immenses réserves de capitalisation.

Tous ces mots abondent de sens et de signification. Ils ont tous leur importance dans l'édification d'une économie équilibrée, ordonnée, orientée vers son véritable but: la satisfaction des besoins des citoyens, en même temps que la recherche du profit et la capitalisation par les institutions.

Ces deux choses sont nécessaires, mais la satisfaction des besoins présents des citoyens, en 1970, ne doit pas être sacrifiée à la recherche d'une capitalisation trop ambitieuse en vue de notre développement futur.

La production de chaque année doit suffire aux besoins de l'année courante avant de servir aux besoins des prochaines années. Avant de capitaliser 34 milliards sur une production de 84 milliards, en 1970, pour ne consommer que 50 milliards, ajoutons 12 milliards à la consommation en les prenant à même les 34 milliards de capitalisation. Il restera encore 22 milliards de capitalisation pour notre développement futur, ce qui représente encore plus de \$1,000 par citoyen.

Les 12 milliards ajoutés à la consommation permettraient de payer les \$30 par mois d'allocations familiales aux 7 millions d'enfants et étudiants de moins de 11 ans, \$60 par mois aux étudiants de 12 à 17 ans, \$90 par mois à tout citoyen de 18 à 59 ans, sans travail ni capital, et \$120 par mois à tous les citoyens de 60 ans ou plus.

Chaque citoyen serait ainsi assuré d'un revenu garanti, soit par son travail, soit par son capital, et ce, à même la production nationale de chaque année financière. Les 21,500,000 de Canadiens seraient ainsi assurés d'un pouvoir d'achat convenable.

Étant donné que toutes ces données sont exactes, elles devraient être étudiées à fond. Si nous prenions 12 milliards de pouvoir d'achat sur une capitalisation de 34 milliards, nous mettrions 1 milliard par mois en circulation pour assurer un revenu minimum garanti à chaque citoyen. Et si nous faisons cela sous le système actuel, nous n'aurions rien à changer, sauf que le gouvernement devrait prendre une décision.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais je dois lui rappeler que son temps de parole est maintenant écoulé.

La Chambre permet-elle à l'honorable député de Compton (M. Latulippe) de terminer son discours?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): L'honorable député de Compton a la parole.

M. Latulippe: Merci, monsieur l'Orateur. Je remercie les députés de me permettre de continuer, mais j'ai presque terminé mon discours.

• (4.20 p.m.)

Tantôt, j'étais à dire que si nous mettions plus d'argent en circulation, il y aurait moins de gens qui recevraient des prestations d'assurance-chômage et des allocations de bien-être social. Nous pourrions régler ce problème et il n'en coûterait pas plus cher au gouvernement de donner

[M. Latulippe.]

de l'argent sous forme de revenu garanti que de le donner en allocations familiales ou de bien-être social. Tous les «plans et rataplans» pourraient disparaître et seraient remplacés par le revenu garanti à tout citoyen. C'est possible, si l'on se fonde sur la réalité économique de notre pays. Si nous procurons du travail à presque tous les citoyens, la production nationale doublera et l'on trouvera facilement un milliard par mois pour doter les Canadiens d'une économie viable et équilibrée, qui saura les satisfaire.

[Traduction]

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, lorsque le député de Compton (M. Latulippe) a présenté sa motion à 4 heures, Son Honneur, s'apercevant que le député n'avait auprès de lui aucun collègue de son parti pour appuyer la motion, s'est permis de me désigner.

M. Walker: La politique fait de bien curieuses litées!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Reprends ton somme, Jim! Bien que n'ayant pas donné mon consentement préalable, je ne vois absolument aucun inconvénient à être celui qui permettra au député de Compton d'obtenir que sa motion soit examinée cet après-midi pendant l'heure des initiatives parlementaires. Je dois avouer que la motion est libellée de telle sorte que je n'aimerais pas voir ce texte figurer au *Feuilleton*, car, à supposer que nous l'adoptions, je me demande ce qui en résulterait. Il me semble toutefois que le député a exposé avec force dans son discours un point de vue sur lequel le Parlement et l'ensemble de la société devront s'interroger un jour.

Je sais qu'on critique mon honorable ami quand lui et ses collègues parlent d'augmenter les prestations sociales sans augmenter les impôts. On s'empresse de dire que cela est impossible. Mais regardons les choses autrement. Dans vingt, trente ou quarante ans d'ici, notre capacité de production nous apportera sans doute une quantité encore plus grande de biens et de services que maintenant, et je ne peux concevoir que nous continuerons à répartir la somme des biens et services au sein de la population de façon qu'un petit nombre soit fabuleusement riche et la multitude, misérablement pauvre.

Nous allons sûrement trouver d'ici là une meilleure façon de répartir ce que nous produisons et cesser de croire qu'il suffit d'augmenter le niveau de vie des riches trois ou quatre fois plus que celui des pauvres. Peut-être que d'ici 20, 30 ou 40 ans, nous n'aurons pas réalisé l'égalité économique dans un pays comme le nôtre, mais à moins que nous n'avancions dans le sens d'une plus grande égalité au lieu d'accentuer l'écart entre les riches et les pauvres, notre société sera bien mal en point.

Je ne suis pas d'accord avec les théories économiques de l'auteur de la motion dont me voilà le comotionnaire, mais je me réjouis de voir traiter la question. Je crois que si les députés enclins à critiquer mon honorable ami n'ont rien de mieux à proposer, nous ferions bien de signaler qu'il est 5 heures.

[Français]

M. Gaston Isabelle (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Mon-